

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

SDS-Identcode : 130000000349

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : The Chemours Canada Company

Adresse : PO Box 118 Streetsville
Streetsville ON L5M 2B7 Canada

Téléphone : 1-844-773-CHEM (2436)

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-866-595-1473

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Réfrigérant

Restrictions d'utilisation : Réservé aux installations industrielles et aux utilisateurs professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Gaz sous pression : Gaz liquéfié

Agent asphyxiant simple : Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Déclarations sur la sécurité : **Entreposage:**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres dangers

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer des asphyxies par réduction de la teneur en oxygène.

Une mauvaise utilisation ou un abus par inhalation intentionnelle peut entraîner la mort sans symptômes annonciateurs, en raison des effets cardiaques.

Une évaporation rapide du produit peut entraîner des engelures.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance
Nom de la substance : 1,1,1,2-Tetrafluoroéthane
No. CAS : 811-97-2
Synonymes : Donnée non disponible

Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
1,1,1,2-Tetrafluoroéthane*	811-97-2	>= 99.9 - <= 100

* Substance dangereuse à déclaration volontaire

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

En cas de contact avec la peau : Dégeler les parties gelées avec de l'eau tiède. Ne pas frotter les zones touchées.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec les yeux : Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut causer une arythmie cardiaque.
D'autres symptômes potentiellement liés à une mauvaise utilisation ou à un abus d'inhalation sont
Sensibilisation cardiaque
Effets anesthésiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

Étourdissements
Étourdissements
confusion
Incoordination
Somnolence
Perte de conscience
Le contact avec le liquide ou le gaz réfrigéré peut causer des brûlures dues au froid et des gelures.

Protection pour les secouristes : Des précautions spéciales ne sont pas nécessaires aux secouristes.

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Sans objet
Ne brûle pas

Moyens d'extinction inadéquats : Sans objet
Ne brûle pas

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
En cas de hausse de température, risque d'éclatement des récipients en raison de la pression de vapeur élevée.

Produits de combustion dangereux : Fluorure d'hydrogène
fluorure de carbonyle
Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Éviter tout contact du liquide qui s'échappe avec la peau (risque de gelures).
Ventiler la zone.
Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/11/2018
7.3	02/12/2019	1325449-00040	Date de la première parution: 02/27/2017

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Ventiler la zone.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Utiliser un équipement évalué pour la pression de la bouteille de gaz. Utiliser un dispositif antirefoulement préventif dans la tuyauterie. Fermer le robinet après chaque utilisation et lorsqu'il est vide.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Porter des gants isolants contre le froid/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Empêcher le reflux dans le récipient de gaz.
Ouvrir doucement les vannes pour éviter les coups de bélier.
Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille. Ne pas changer ou forcer les raccords.
Empêcher l'eau de pénétrer dans le récipient de gaz.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Capuchons de protection de valve et bouchons filetés de sortie de valve doivent rester en place à moins que le conteneur soit fixé avec la sortie de la valve connectée au point d'utilisation.
Utiliser un clapet antiretour ou une trappe dans la conduite de refoulement pour prévenir un reflux dangereux dans la bouteille de gaz.
Utiliser un détendeur de réduction de la pression lors de la connexion du cylindre à un tuyau ou à des systèmes à faible pression (<3000 psig).
Ne jamais essayer de soulever une bouteille de gaz par son chapeau.
Ne pas traîner, glisser ni rouler les bouteilles de gaz.
Utiliser un chariot manuel approprié pour déplacer les bouteilles de gaz.

Freon™ 134a (HFC-134a) Réfrigérant - Propellant

Version 7.3	Date de révision: 02/12/2019	Numéro de la FDS: 1325449-00040	Date de dernière parution: 09/11/2018 Date de la première parution: 02/27/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

- Conditions de stockage sûres : Les bouteilles de gaz doivent être stockées verticalement et solidement fixées pour prévenir une chute ou un renversement.
Il faut séparer les contenants pleins des contenants vides.
Ne pas entreposer à proximité de matières combustibles.
Éviter les endroits où il a présence de sel ou d'autres produits corrosifs.
Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Garder à l'abri de la lumière directe du soleil.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Oxydants
Liquides inflammables
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Substances et mélanges très toxiques
Substances et mélanges avec toxicité chronique
- Température d'entreposage recommandée : < 52 °C
- Durée de l'entreposage : > 10 a
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Le produit a une durée de conservation indéfinie lorsqu'il est bien entreposé.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

- Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

- Filtre de type : Gaz biologique et type de vapeur à faible ébullition
- Protection des mains
Matériau : Gants résistant aux basses températures
- Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants.
- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.
Écran facial
- Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.
- Mesures de protection : Porter des gants isolants contre le froid/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
-

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Gaz liquéfié
- Couleur : incolore
- Odeur : légère, éthérée
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion/congélation : -108 °C
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : -26 °C
(1,013 hPa)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

Point d'éclair	:	Sans objet
Taux d'évaporation	:	> 1 (CCL4=1.0)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ne brûle pas
Auto-allumage	:	La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme pyrophore.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Limite d'inflammabilité supérieure Méthode: ASTM E681 Aucune.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Limite d'inflammabilité inférieure Méthode: ASTM E681 Aucune.
Pression de vapeur	:	5,700 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1.208 (25 °C)
Densité	:	1.21 g/cm ³ (25 °C) (comme liquide)
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	1.5 g/l (25 °C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	log Pow: 0.025 (25 °C)
Température d'auto-inflammation	:	> 743 °C
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme un oxydant.
Taille des particules	:	Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Freon™ 134a (HFC-134a) Réfrigérant - Propellant

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/11/2018
7.3	02/12/2019	1325449-00040	Date de la première parution: 02/27/2017

Stabilité chimique	:	Stable si utilisé comme indiqué. Suivez les conseils de prudence et évitez les matières et les conditions incompatibles.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
 Contact avec la peau
 Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 567000 ppm
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère d'essai: gaz

Concentration sans effet nocif observé (Chien): 40000 ppm
 Atmosphère d'essai: gaz
 Symptômes: Sensibilisation cardiaque

Concentration minimale avec effet nocif observé (Chien):
 80000 ppm
 Atmosphère d'essai: gaz
 Symptômes: Sensibilisation cardiaque

Limite de seuil de sensibilisation cardiaque (Chien): 334,000 mg/m³
 Atmosphère d'essai: gaz
 Symptômes: Sensibilisation cardiaque

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Espèce : Lapin
 Résultat : Pas d'irritation de la peau

Freon™ 134a (HFC-134a) Réfrigérant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cobaye
Résultat : négatif

Espèce : Rat
Résultat : négatif

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Évaluation : Aucun effet significatif n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 250 ppmV/6h/jour ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Espèce : Rat
NOAEL : 50000 ppm
LOAEL : > 50000 ppm
Voie d'application : inhalation (gaz)
Durée d'exposition : 90 jr
Méthode : Directives du test 413 de l'OECD
Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 450 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 980 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (algues): 142 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 13.2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Remarques: Selon les données provenant de matières simili-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

lares

Persistence et dégradabilité

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

1,1,1,2-Tetrafluoroéthane:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.06

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les bouteilles de gaz vides doivent être retournées au fournisseur.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3159
Nom d'expédition : 1,1,1,2-TETRAFLUOROETHANE
Classe : 2.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version 7.3 Date de révision: 02/12/2019 Numéro de la FDS: 1325449-00040 Date de dernière parution: 09/11/2018
Date de la première parution: 02/27/2017

Étiquettes : 2.2

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3159
Nom d'expédition : 1,1,1,2-Tetrafluoroethane
Classe : 2.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : Non-flammable, non-toxic Gas
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 200
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 200

Code IMDG

No. UN : UN 3159
Nom d'expédition : 1,1,1,2-TETRAFLUOROETHANE

Classe : 2.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 2.2
EmS Code : F-C, S-V
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3159
Nom d'expédition : TÉTRAFLUORO-1,1,1,2 ÉTHANE

Classe : 2.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 2.2
Code ERG : 126
Polluant marin : non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations internationales

Protocole de Montréal (substances qui appauvrissent la couche d'ozone) : 1,1,1,2-Tetrafluoroéthane

Freon™ 134a (HFC-134a) Réfrigérant - Propellant

Version 7.3	Date de révision: 02/12/2019	Numéro de la FDS: 1325449-00040	Date de dernière parution: 09/11/2018 Date de la première parution: 02/27/2017
----------------	---------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Freon™ et tous les logos associés sont des marques commerciales ou des copyrights/protégés par les droits d'auteur de The Chemours Company FC, LLC.
Chemours™ et Chemours Logo sont des marques de Chemours Company.
Consulter les informations de sécurité de Chemours avant utilisation.
Pour de plus amples renseignements veuillez contacter le bureau le plus proche de Chemours ou de son distributeur officiel.

Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Freon™ 134a (HFC-134a) Refrigerant - Propellant

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09/11/2018
7.3	02/12/2019	1325449-00040	Date de la première parution: 02/27/2017

Date de révision : 02/12/2019

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F